

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE

Procès-verbal d'une séance ordinaire d'ajournement du conseil municipal de Larouche, tenue le **lundi 8 juin mars 2020**, à 19h, à laquelle assistaient les conseillers suivants: messieurs Denis Lalonde, Pascal Tremblay, Pascal Thivierge, Guy Lavoie, Fernand Harvey, madame Danie Ouellet, formant quorum sous la présidence de monsieur Réjean Bédard, maire. Assistait aussi monsieur Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution 20-06-119

Sur proposition de madame Danie Ouellet, appuyée de monsieur Fernand Harvey, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

TENUE DU CAMP DE JOUR 2020
Résolution 20-06-120

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge important d'offrir comme service à sa population le camp de jour ;

CONSIDÉRANT QUE la réponse au sondage effectué en ligne prouve qu'il y a une partie de la population pour qui ce service est essentiel ;

CONSIDÉRANT QUE la situation causée par la pandémie oblige l'engagement d'un nombre supérieur de moniteurs ;

DEVANT CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Fernand Harvey, appuyé de monsieur Pascal Thivierge, et résolu à l'unanimité des membres du conseil de tenir un camp de jour pour l'été 2020 et de payer tout déficit engendré par les coûts supplémentaires dus à l'obligation de se conformer aux règles de distanciations et d'hygiène imposés par la présente situation.

SOCCER ÉTÉ 2020
Résolution 20-06-121

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay, appuyé de monsieur Guy Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le Club de soccer à reprendre graduellement les activités de soccer à Larouche, dans le respect du plan de relance fourni par Soccer Québec.

CHANGEMENT DES FENÊTRES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
Résolution 20-06-122

ATTENDU QUE par sa résolution 20-06-116, le conseil municipal a convenu de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM), dans le but de changer les fenêtres du Centre communautaire, qui datent de la construction de la bâtisse, en 1953;

ATTENDU QUE le conseil a demandé des soumissions aux 2 entrepreneurs ayant leur place d'affaires en la municipalité et accrédités pour ce genre de travaux;

ATTENDU QUE les prix soumis sont :

Entreprises SIR : 29 268,51\$;
EMC Toitures et Rénovation : 18 495,00\$;

DEVANT CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Pascal Thivierge, appuyé de Guy Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres du conseil de mandater l'entreprise EMC Toitures et Rénovation pour changer 18 fenêtres du Centre communautaire au montant de 1 250\$ par fenêtre; le tout conditionnel à l'approbation du projet présenté au programme RECIM.

ACHAT DE VÊTEMENTS POUR LES EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS **Résolution 20-06-123**

Sur proposition de madame Danie Ouellet, appuyée de monsieur Denis Lalonde, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil de commander chez Promographe 10 chemises manches longues de grandeur « large » et 5 chemises de grandeur « extra large » avec logo de la municipalité et identification personnelle, pour les employés du service des travaux publics, le tout au montant de 42,95\$ chacune plus les taxes applicables.

ACHAT DE CLASSEURS **Résolution 20-06-124**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay offre à vendre des classeurs 5 tiroirs au prix de 300\$ chacun;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge approprié de remplacer les classeurs dans le bureau de l'inspecteur municipal;

DEVANT CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Pascal Thivierge, appuyé de madame Danie Ouellet, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'acheter 3 classeurs horizontaux 5 tiroirs de 36", au coût de 300\$ chacun.

PAIEMENT DU DÉCOMPTE FINAL – TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE RUE GAUTHIER **Résolution 20-06-125**

Il est proposé par monsieur Denis Lalonde, appuyé de monsieur Guy Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres du conseil de payer le dernier versement (décompte progressif n° 7) à Les Excavations G. Larouche inc., au montant de 3 000\$ plus les taxes applicables, pour les travaux d'infrastructures sur la rue Gauthier.

DEMANDE D'APPUI AU PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE LA SADC **Résolution 20-06-126**

CONSIDÉRANT QUE l'économie circulaire peut aider les entreprises de notre municipalité à mieux se relever de la crise actuelle ;

CONSIDÉRANT QUE la SADC du Haut-Saguenay propose de développer un projet d'économie circulaire sur son territoire dont Larouche fait partie ;

DEVANT CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Pascal Thivierge, appuyé de monsieur Pascal Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'appuyer la SADC du Haut-Saguenay dans son dépôt de projet auprès de l'appel de proposition pour la transition vers l'économie circulaire de Recyc-Québec.

FIN DE LA RÉUNION

À 20h55, madame Danie Ouellet propose l'ajournement de la réunion au 15 juin prochain, 19h.

Réjean Bédard,
Maire

Martin Gagné
Directeur général et secrétaire-trésorier